



**AUBERVILLIERS**



**Communiqué**

Aubervilliers, le 1<sup>er</sup> octobre 2015

**Traitement inégal du Groupe La Poste à Aubervilliers  
La Municipalité participe à un rassemblement le jeudi 8 octobre 2015 à 18h30  
devant le bureau de poste principal**

Les difficultés de fonctionnement de la Poste ont amené la Municipalité à interpellier la direction du groupe pour obtenir un plan d'urgence adapté.

Avec ses deux bureaux de poste pour 78 000 habitants, la ville est sous-dotée comme le confirme le défenseur des droits Jacques Toubon.

Si la direction affirme avoir entrepris des démarches pour la réouverture d'un troisième bureau de poste dans le quartier Villette Quatre-Chemins, la Municipalité se montre néanmoins préoccupée par la durée des travaux nécessaires et l'annonce de son ouverture dans un délai d'un an minimum.

Malgré la norme urbaine d'un bureau de poste pour 20 000 habitants et rappelée par le Défenseur des droits, le groupe n'envisage toujours pas d'établir un quatrième bureau de Poste sur la Commune.

En ouvrant un point relais urbain dans un commerce de la ville, la direction de la Poste affirme pouvoir désengorger l'affluence du bureau de poste principal. Tenu par des hôtes de caisses peu formés qui doivent simultanément gérer la clientèle du supermarché et les demandes des usagers, ce point de contact dispense un service réduit et ne permet pas les opérations bancaires. Pourtant, plus de la moitié des opérations effectuées dans les bureaux de poste concernent les activités bancaires.

Le Groupe La Poste promeut sur son site Internet des valeurs telles que l'ouverture, la considération, l'équité, l'accessibilité, la proximité et le sens du service. Force est de constater qu'elles ne sont pas encore appliquées à Aubervilliers.

Pour protester contre ce traitement inégal sur notre commune et obtenir du groupe des véritables solutions adaptées pour sa population, la Municipalité se mobilise aux côtés des agents de la Poste et des usagers et participe à un rassemblement le jeudi 8 octobre à 18h30 devant le bureau de poste principal (2 avenue de la république).

**La Municipalité**